



DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024
NATATION ADULTES

PHOTO

Lundi de 20H15 à 21H15	Natation loisir pour adultes.	
Samedi de 8H à 9H	Natation loisir pour adultes.	

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :SEXE : Masculin / Féminin (rayer la mention inutile)
NATIONALITE :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL : VILLE :
TELEPHONE(S) :
E-MAIL (***OBLIGATOIRE, ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES***) :
.....

PIECES A FOURNIR AVEC CE DOSSIER : 1 photo d'identité àagrafer en haut de cette page, 1 certificat médical d'aptitude à l'aquagym ou la natation datant de moins de 3 mois, la cotisation : 250 €, payable par chèque à l'ordre de l'ASV Natation, ou espèces : licence 15 €+ adhésion au club 20 € + 215 € activité

HORAIRES DES PERMANENCES D'INSCRIPTION A LA PISCINE :

Les horaires de permanence seront visibles sur le site du club à partir de la première semaine de juin 2023.
Site : asvnatation.com

IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE. LES DOSSIERS DOIVENT ETRE REMIS IMPERATIVEMENT LORS DES PERMANENCES (LES DOSSIERS ENVOYES PAR LA POSTE SERONT SYSTEMATIQUEMENT RENVOYES). MERCI.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASV NATATION

COTISATION

La cotisation se décompose en trois parties : les frais de licence FFN, les frais d'adhésion au club d'un montant de 20 euros et les frais d'inscription à chacune des activités pratiquées au sein du club. En cas d'inscription à plusieurs activités ou plusieurs créneaux d'activité, les frais d'adhésion ne sont dus qu'une fois. La cotisation est due dans son intégralité avant le démarrage des activités. Le règlement de la cotisation s'effectue en espèces ou par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'ASV Natation.

En cas de non encaissement des sommes remises, l'adhérent ne sera pas admis aux séances de l'activité.

Sur demande (de préférence lors de votre inscription), une attestation de cotisation pourra vous être délivrée (pour les participations des Comités d'entreprises, par exemple).

REMBOURSEMENT

Une séance d'essai est proposée à tout nouvel adhérent.

Les frais relatifs à la pratique de l'activité (215 euros) pourront être remboursés intégralement sur demande du nouvel adhérent dès lors qu'il n'aura participé qu'à la séance d'essai. **Les demandes de remboursement seront systématiquement rejetées dès lors que l'adhérent aura participé à au moins une séance suivant sa séance d'essai.**

Les frais de licence et d'adhésion au club (35 euros) ne sont remboursables en aucun cas.

Les éventuels litiges seront examinés au plus tard le 31 décembre de l'année.

En cas d'absence à un cours, l'adhérent ne pourra pas prétendre au rattrapage de ce cours en se présentant à d'autres créneaux que celui spécifié lors de l'inscription.

SECURITE/DISCIPLINE

Tout agissement ou comportement répréhensible voire dangereux (chahut, désobéissance ou non-respect des consignes, vol, dégradation...) entraînera automatiquement et sans délai l'exclusion de l'intéressé du Club, sans indemnité ou remboursement d'aucune sorte.

Chaque adhérent est responsable de la sécurité des objets lui appartenant. **Le club rejette toute responsabilité en cas de perte ou de vols d'objets personnels. Il est recommandé à chaque adhérent d'utiliser un casier de vestiaire en le fermant à clés ou de placer objets et effets personnels dans un sac qu'il gardera au bord du bassin le temps de la séance.**

Le port du slip ou boxer de bain est obligatoire pour les hommes dans toutes les activités.

Je soussigné(e)..... reconnais avoir pris connaissance de cet extrait et m'engage à le respecter. J'autorise les responsables à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident. Je reconnais avoir satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE autorisant la pratique de la natation ou de l'aquagym. J'autorise / n'autorise pas l'ASV Natation à publier sur son site (www.asvnatation.com) des photos de moi-même prises lors des compétitions, entraînements ou autres activités diverses du club.

Fait à.....Le.....

Signature :

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS ET SI VOUS AVEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL LA SAISON PRÉCÉDENTE : Pas de certificat médical à fournir cette année.

DATE ET SIGNATURE